



Accident du travail ou pas ?

Par **cat**, le **14/01/2010** à **12:13**

Bonjour,

voilà, ma fille a subi du harcèlement moral, elle a fait une depression et est actuellement toujours en arret. la personne n'a eu aucun blame, rien du tout apparemment elle connait une personne de haut placé dans cette enseigne de magasin.

ma fille a 4 temoignages écrit. il y a 8 jours elle a reçu un courrier de la cpam qui lui confirmait qu'elle etait considéré en accident du travail.

aujourd'hui, elle avait un rendez vous avec le medecin de la cpam qui lui a dit qu'elle n'etait pas en accident de travail mais en maladie.

que se passe t'il, il a t'il deux cpam ou quoi ?

merci de votre réponse ma fille est éfondrée une fois de plus.

une maman très inquiete